



Hénin-Beaumont, le 8 juillet 2016

Procès en diffamation du FN contre le PCF : le Tribunal correctionnel de Paris reconnaît la bonne foi de David Noël et déboute Steeve Briois et Bruno Bilde

La XVIIe chambre du Tribunal Correctionnel de Paris, spécialisée dans les délits de presse, vient de rendre son verdict dans le quatrième procès que m'intentait le Front national, en l'espèce Steeve Briois et Bruno Bilde, qui n'avaient pas apprécié que je demande leur démission à la suite des révélations de la presse sur l'affaire Jeanne et sur l'enquête du parlement européen sur les assistants parlementaires du FN.

Le Tribunal Correctionnel de Paris a une nouvelle fois reconnu ma bonne foi et m'a relaxé, estimant que :

« les propos poursuivis sont un communiqué de presse de David Noël, [...] le lecteur étant ainsi parfaitement informé que les informations fournies proviennent d'un mouvement politique opposé aux parties civiles » ;

« il est admis une certaine vivacité de ton en matière de polémique politique, [...] l'auteur des propos prend le soin d'indiquer que les informations fournies proviennent de la presse, citant des articles de Mediapart, de Libération et du Monde » ;

« la base factuelle des propos apparaît également suffisante s'agissant d'une polémique politique, étant en rapport direct avec les imputations formulées » ;

« contrairement à ce qu'indiquent les parties civiles, il ne peut être retenu une dénaturation des articles de presse produits ».

« David Noël, impliqué dans une polémique politique, n'a pas dépassé les limites admissibles de la liberté d'expression ».

Je me félicite de cette nouvelle victoire judiciaire remportée contre le FN avec le concours de mon avocat, Maître Raphaël Théry et le soutien de la Fédération communiste du Pas-de-Calais.

Je déplore la manière dont le Front national, depuis plusieurs années, instrumentalise la justice et use de la pression économique pour me faire taire et faire taire ses opposants.

David NOËL,

Secrétaire de la section d'Hénin-Beaumont du PCF
Conseiller municipal PCF d'Hénin-Beaumont